



COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER MARAIS-ARCHIVES

Réunion du 14 avril 2025

Présents : Serge ATTIAS ; Marie-Paule BELLIOU ; Ann BOSTOEN (co-présidente) ; Centre Paris Anim' Simon Lefranc (Camille KHAIRALLAH) ; Roselyne CHEVALIER ; Catherine CHOUMEURTHE ; Louise DANCY ; Isabelle DAUMONT-TREILLEUX ; Sophie DAVID ; Hugo DHERBECOURT ; Agnès FRANCONIE ; Geneviève GRANDINETTI BOURGOIN ; Hamid HASSNAOUI ; Céline HAUSWALB ; Lafayette Anticipations – Fondation (Emilie VINCENT) ; Philippe LANTA ; Le Crédit Municipal (Franck FLIPO) ; Martine LEYGUES ; Jacques MAEGHT ; Paule MAZEO ; Laurent MILLER ; Jacky MORELLE ; Patrick MOSKOVICZ (membre de l'équipe d'animation) ; Martine PORTNOE (membre de l'équipe d'animation) ; Jean-Claude POUSSARD ; François RICHE (co-président) ; Eliane ROSENBERG-MOUNIER ; Guillaume RUMIEL ; Michaël SARFATI ; Sandrine THOURY ; Denis TREDANIEL ; Antoni VALERO CABRE.

Excusés : Patricia CLARISSE ; Patrick CLARISSE ; Daniele DUPLAT-BAZIL ; Pascal LEJARRE ; MAJH – musée d'art et d'histoire du Judaïsme (Paul SALMONA) ; Vivre le Marais (Gérard SIMONET).

Auditeurs libres : Sabine BROTONS ; Didier CASSAN ; Chantal DODENGBE ; Benoit HEMAR ; Philippe HERY ; Antoine LESORT ; Dominique LEVY ; Philippe LEVY ; Inès MARTIRE ; Robert PAUTOU ; Marie-Bénédicte SASSI ; Françoise VAUCHEE.

Mairie de Paris Centre : Boris JAMET-FOURNIER, Conseiller de Paris, délégué de Paris Centre en charge du Budget Participatif, de la participation citoyenne, des Conseils de quartier et de l'innovation, vice-Président de la 7e commission du Conseil de Paris ; Corine FAUGERON, Conseillère de Paris, déléguée de Paris Centre en charge des espaces verts et de la biodiversité ; Marie-Liesse POYETON, Chargée de participation citoyenne.

ORDRE DU JOUR

- 1. Accueil de notre nouvelle Chargée de participation citoyenne et réponses aux questions, par l'élu référent Boris JAMET-FOURNIER**
 - a. Réponses aux questions du 10 mars 2025**
 - b. Nouvelles questions et signalements**
- 2. Présentation du Projet de rénovation de la place Renée Vivien, par Corine FAUGERON**
- 3. Vote du Budget de Fonctionnement**
- 4. Présentation de la première Fête des Conseils de Quartiers du 3 mai 2025**
- 5. Appel à candidatures pour le renouvellement de l'équipe d'animation**
- 6. Questions, demandes et annonces diverses**

Réponses aux questions de la réunion précédente par Boris JAMET-FOURNIER

- Mobilité et circulation :

Disparition le 2 mars du panneau de circulation au croisement de la rue des 4 Fils et la rue Charlot a une nouvelle fois été arraché et depuis remplacé et cimenté.

Cet arrachement serait un signe de mécontentement du plan de circulation selon des conseillers. Pour Boris JAMET-FOURNIER, le mécontentement ne justifie pas des actes de vandalisme.

Les conseillers demandent où en est le bilan de l'expérience du plan de circulation et cette demande a été votée en fin de réunion :

- Nous constatons encore des dégradations des panneaux de circulation qu'impose le nouveau plan de circulation ;
- Nous ne comprenons pas l'impassibilité de la Mairie vis à vis d'un malaise profond ressenti par les habitants.

La mairie a-t-elle fait un bilan de satisfaction sur le nouveau plan de circulation ?

Un bilan factuel et objectif est en cours pour évaluer le volume de trafic dans les rues de Paris Centre. C'est le moyen privilégié selon nous pour évaluer cette action politique.

Une première série de comptage a relevé des effets très positifs dans la grande majorité des rues du Marais, à savoir une réduction de la circulation, comme escompté. Une seconde série de comptage sera réalisée très prochainement.

Nous n'avons en effet pas conduit d'enquête de satisfaction, car nous avons estimé que tous les habitants pourraient bénéficier des conséquences de ce plan de circulation (à savoir une baisse du bruit et de la pollution, et une amélioration de la circulation pour les transports en communs), alors que seulement un quart des habitants du Marais possèdent une voiture (et que tous ces habitants ne l'utilisent pas régulièrement). Nous comprenons que ce choix politique puisse être subi comme une contrainte par une partie de la population, mais nous estimons également qu'il se fait dans le sens de l'intérêt général.

Il me semble par ailleurs que votre Conseil de Quartier avait lancé une enquête locale afin d'interroger les habitants par rapport au plan de circulation. Nous sommes à votre disposition si vous voulez nous faire part des résultats de cette enquête.

- Avancée sur les projets votés :

Le tracé de l'Enceinte Philippe Auguste : où en est l'instruction de ce dossier ?

Les 4 projets de tracé de l'enceinte Philippe Auguste sont budgétés et validés depuis quelques années. Les 4 projets ont été validés par les ABF et les 2 plus grands experts Français de fortifications médiévales.

Nous avons transmis la présentation, ainsi que les avis des historiens Nicolas FAUCHERRE et Denis HAYOT, au cabinet de Karen TAIEB, Adjointe à la Maire de Paris en charge du patrimoine et de l'histoire de Paris, afin de recueillir son avis.

L'historienne Simonne ROUX, professeur émérite d'histoire médiévale à l'Université de Paris VIII, a été sollicitée en parallèle pour examen de ce projet.

Suite à cette réponse, le conseiller et co-président François RICHE demande à ce que la Mairie puisse lui organiser un entretien avec l'historienne Simonne ROUX.

La remise en place du panneau d'affichage de la rue Beaubourg sur l'école Chapon et le Conseil de Quartier est en attente de la Charte d'utilisation des panneaux d'affichage.

La Mairie de Paris Centre travaille actuellement au changement de ses panneaux d'information. Une fois l'ensemble de ses panneaux modifiés, elle procédera au changement des panneaux des Conseils de quartier. A cette occasion, elle pourra réinstaller le panneau de la rue Beaubourg. Le Conseil de quartier sera informé dès qu'il sera posé.

La Charte d'utilisation des panneaux d'affichage a été transmise le 10 avril 2025 aux co-présidents du Conseil.

La Charte énonce les dispositions générales d'utilisation des panneaux d'affichage. Ces derniers permettent aux Conseils de quartier de communiquer leurs actualités et une personne référente doit être désignée pour la gérance de ces panneaux. Pour plus de détails, rendez-vous [aux pages 7 et 8 du support de présentation](#).

Suite à cette réponse, le Conseil de quartier vote à l'unanimité pour le conseiller et co-président François RICHE en tant que référent des panneaux d'affichage.

L'abreuvoir pour oiseaux, une dernière version serait conforme aux services de la Ville de Paris.

Nous sommes dans l'attente du retour des services techniques sur un emplacement proposé dans le jardin partagé du Clos des Blancs Manteaux.

Nouvelles questions votées par le Conseil de quartier

- Les conseillers sont inquiets de l'évolution de certains commerces emblématiques du quartier : d'une part le BHV et ses extensions depuis le rachat par la Société des Grands Magasins et d'autre part des commerces – type A la poupée merveilleuse – situés rue du Temple qui seraient concernés par des opérations immobilières. Les conseillers demandent si la Mairie a des informations concernant l'avenir de ces magasins ? La Mairie travaille-t-elle sur ces sujets et quels leviers d'action a-t-elle pour protéger ces commerces emblématiques ? (Question votée à l'unanimité)

Le commerce historique A la poupée merveilleuse, installé dans le quartier depuis 1880, fait aujourd'hui face à une éviction forcée : le nouveau propriétaire de l'immeuble exerce des pressions sur les locataires pour libérer les espaces dans le cadre d'une revalorisation foncière. Plus de détails sur l'évolution du BHV et de la boutique A la poupée merveilleuse sont consultables [aux pages 9 à 12 du support de présentation](#).

- Les conseillers s'interrogent sur la réglementation mise en place par la Mairie concernant la gestion des attributions et les changements de destination de locaux – notamment commerces de bouches ou lieux culturels type Luminor – en fonction des différents types de bâtiments (immeubles privés, immeubles Ville). Quels sont les leviers d'action de la Mairie pour la protection de ce type de commerces dans la variété des situations qui existent ? (Question votée à l'unanimité)

Concernant l'avenir du Luminor, Boris JAMET-FOURNIER explique que la décision judiciaire sera prise début 2026.

- Quel sera l'agent référent municipal pour le Conseil de Quartier Marais-Archives et sous quel délai sera-t-il nommé ? (Question votée à l'unanimité)

Présentation du Projet de rénovation de la place Renée Vivien, par Corine FAUGERON

En propos liminaire, Corine FAUGERON rappelle que la rénovation de la place Renée Vivien s'inscrit dans le programme « Embellir votre quartier » (EVQ). En conséquence, des choix ont dû être opérés face aux propositions faites par les habitants afin de respecter le budget alloué à l'opération. Ces propositions concernaient la sécurité, la sureté, la salubrité, la convivialité et l'entretien de la place.

Les principales caractéristiques et orientations du projet de rénovation de la place Renée Vivien sont les suivantes :

- **Revêtement du sol :** le sol est rénové avec des pavés permettant une meilleure praticabilité de la place.
- **Sécurité :** la barrière de clôture et les buis adossés sont supprimés pour permettre une meilleure accessibilité et créer un cheminement vers la rue du Temple. La place est pensée comme un espace ouvert sans lieux d'encaissement afin de sécuriser les usagers.
- **Végétalisation :** les plantations nouvelles sont limitées car les sous-sols sont encombrés par de nombreux réseaux. Le végétalisation du projet comprend la plantation de deux jardinières et les arbres déjà existants (magnolias, amandier, amélanchier, etc.).
- **Mobilier :** deux bancs Davioud sont installés au milieu de la place, l'éclairage et la fontaine existants restent en place. Une fontaine Wallace ne peut pas être installée car elle ne correspond pas aux normes Personne à Mobilité Réduite (PMR).
- **Calendrier :** initialement prévu pour l'automne 2025, le projet se réalisera en 2026.

L'entretien de la place et de la végétalisation sera pris en charge conjointement par la Direction des Espaces Verts (DEVE), la Direction de la Voirie (DVD) et la Direction de la Propreté (DPE).

Concernant la présence de pigeons qui peuvent générer de l'insalubrité sur la place, Corine FAUGERON rappelle qu'une réglementation interdit de les nourrir sous peine d'amende par la Police Municipale.

Pour plus de détails sur les propositions initiales des habitants et sur le projet des services de la Mairie, rendez-vous [aux pages 16 à 28 du support de présentation.](#)

Vote du Budget de Fonctionnement

Le Budget de Fonctionnement proposé par l'équipe d'animation est voté à l'unanimité par les conseillers de quartier pour un **montant total de 3 106 €, comprenant :**

- **100 €** pour la communication Inter CQs ;
- **476 €** pour l'achat de produits consommés pendant les plénières (boissons et grignotages) ;
- **200 €** pour la Fête des conseillers de Paris Centre du 3 mai ;
- **200€** de contribution à la journée de l'Handicap du 23 juin ;
- **200 €** de contribution au projet Aux Centres de l'été avec le Centre Paris Anim' Pôle Simon Lefranc ;
- **400 €** pour l'organisation d'un vide-greniers en septembre ;
- **650 €** pour la Dictée historique ;
- **500 €** pour une vidéo pour la Bibliothèque Multilingue ;
- **380 €** pour le pot de fin d'année.

Présentation de la première Fête des Conseillers de quartier du 3 mai

La Fête des Conseillers de quartier se tiendra à la Salle des fêtes de la Mairie Paris Centre, 2 rue Eugène Spuller, le 3 mai de 11h à 17h30. Il s'agit d'un événement citoyen et solidaire ouvert à tous, l'entrée est gratuite. Au programme : des ateliers dédiés à la communication le matin et des stands (Nature en ville, Police Municipale...), animations et concerts l'après-midi.

Il est proposé aux Conseils de quartier de Paris Centre de participer et plus largement d'apporter des moyens humains pour l'animation de la journée, la décoration et le service.

Appel à candidatures pour le renouvellement de l'équipe d'animation

Suite à l'adoption de la [nouvelle charte des Conseils de quartier de Paris Centre](#) en séance du Conseil de secteur du 28 janvier 2025, des élections ont lieu avant l'été pour les nouvelles équipes d'animation des Conseils de quartier.

La Mairie invite les membres intéressés des Conseils de quartier à se déclarer candidat par simple mail à la Coordination de la Participation Citoyenne (ddct-mapc-conseilsdequartier@paris.fr) avant le 9 mai.

Le calendrier du vote est à retrouver [à la page 37 du support de présentation](#).

Questions, demandes et annonces diverses

- Réunion publique programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés :
Suite à la sollicitation de la Mairie concernant leur intérêt pour cette réunion, les conseillers souhaitent une reformulation de l'intitulé de la réunion afin d'aborder globalement le sujet de la propreté (et non seulement la réduction des déchets) :
« Programme de gestion globale et de prévention des déchets et de la propreté dans

l'espace public et sensibilisation de tous les usagers» (reformulation votée à l'unanimité).

- Bibliothèque Multilingue LivreEnsemble :
Organisation d'une rencontre avec Ehsan Norouzi, essayiste et traducteur iranien, à l'occasion de la sortie de son roman Trainspotter (éditions Zulma) le 5 mai à 19h au Arches Citoyennes.
- Association Histoire et Mémoire de Paris Centre et la bibliothèque Marguerite Audoux :
Organisation d'une promenade gratuite et commentée le 17 mai de 10h30 à 12h30, départ de la station de métro Cité. Réservation par mail : bibliotheque.marguerite-audoux@paris.fr
- Appel aux bénévoles pour aider à la bagagerie de l'Île de la Cité :
Accueil à assurer les mardis et jeudis de 12h30 à 13h30 par roulement selon disponibilités. Contact : dauzont@hotmail.com
- Dates des prochains Conseils de quartier :
 - **Lundi 12 mai 2025** – *dont la thématique principale sera les terrasses estivales, leurs dérives et impacts annexes (présentation faite par la Commission Terrasses, Patrick MOSKOVICZ et Isabelle DAUMONT).*
 - **Lundi 16 juin 2025**
- Pour signaler une incivilité du quotidien les conseillers sont invités soit :
 - **A consulter la page dédiée sur Paris.fr :** <https://www.paris.fr/pages/signaler-une-incivilite-du-quotidien-3800?>
 - **A contacter le centre d'appel de la Ville de Paris (3975)** qui permet de signaler une incivilité aux agents de la Police municipale 7j/7 et 24h/24.
 - **A utiliser l'application Dans Ma Rue** qui permet de signaler toute anomalie sur l'espace public
 - **En cas de gêne ou de nuisances causées par une activité professionnelle (bruits ou odeurs provenant de l'intérieur de locaux commerciaux ou professionnels),** un signalement est possible [en ligne](#) (à la Rubrique « Trouver le bon interlocuteur »)
 - **A contacter la Police Nationale en composant le 17** qui permet de demander une intervention face à une situation dangereuse ou illégale.
- Liens utiles :
 - Les comptes rendus des plénières et les présentations PPT sont disponibles sur la page dédiée du Conseil de quartier : <https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/marais-archives-17545>.
 - Agenda des Conseils de quartiers : <https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>.